



Compte Rendu sommaire

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU MARDI 11 JANVIER 2011

Le Président Jean-Paul Vadot déclare la séance du bureau communautaire ouverte à 18 h 30.

Présents : Janine Anceau, Jean Marie Boisselier, Michel Bourdon, Dominique Girard, Hombeline Hélie- Barbié, Jean Pierre Morin, Serge Perron, Jean-Paul Vadot, Joël Vadot, Cédric Vautier.

Absents : Raoul Langlois (procuration à Jean Marie Boisselier), Claude Lapostolle.

Secrétaire de séance : Jean Pierre Morin

Monsieur le Président propose au Bureau Communautaire l'ajout d'une question diverse à l'ordre du jour relative à la collecte des déchets pour le 511^{ème} Régiment, proposition acceptée à l'unanimité.

Le travail du Bureau Communautaire se déroule suivant les points prévus à l'ordre du jour suivant :

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité

QUESTION N° 1

ADMINISTRATION GENERALE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BIENS DE LA COMMUNE DE VILLERS LES POTS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve la nouvelle convention de mise à disposition de biens de la commune de Villers-les-Pots à la Communauté de Communes Auxonne Val-de-Saône,
- Autorise le Président à la signer ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.

QUESTION N° 2

ADMINISTRATION GENERALE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BIENS DE LA COMMUNE DE SOIRANS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve la nouvelle convention de mise à disposition de biens de la commune de Soirans à la Communauté de Communes Auxonne Val-de-Saône,
- Autorise le Président à la signer ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.

QUESTION DIVERSE N°1

ENVIRONNEMENT CONVENTION AVEC LE 511^{ème} REGIMENT DU TRAIN POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DE SES DECHETS

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve la convention avec le 511^{ème} Régiment du Train pour la collecte et le traitement de ses déchets,
- Autorise le Président à la signer ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.

Le vendredi 14 janvier 2011,

Le Président,

Jean-Paul Vadot

